

Édito

Une politique cyclable à l'échelle de la Wallonie ne peut se permettre d'être cloisonnée. Les différentes compétences ministérielles en lien avec la pratique du vélo doivent être croisées pour mener à bien l'objectif du report modal vers le vélo. C'est pourquoi une Task Force Vélo regroupant des Ministres en charge des Travaux publics, de la Mobilité, des Pouvoirs Locaux, des Sports et du Tourisme, et leurs administrations respectives a été mise sur pied. Elle assure une coordination entre les initiatives de développement des infrastructures, de promotion de l'usage du vélo touristique et de l'usage du vélo utilitaire.

Ainsi en matière de développement des infrastructures, la Wallonie a renforcé la continuité des itinéraires cyclables en aménageant des chaînons manquants pour connecter, entre eux, le réseau RAVeL existant, les zones d'habitat et les pôles d'activités. Plus d'une centaine de communes ont répondu aux appels à projets lancés en ce sens en 2017. 2018 et 2019.

Ces projets, subsidiés par la Wallonie, s'articulent avec le Plan RAVeL. Au total, plus de 38 millions ont ainsi été investis depuis 2014. Relevons que dès 2019, certaines sections du réseau RAVeL seront transformées en « autoroutes » du vélo pour accéder aux grandes villes wallonnes.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de prendre en compte systématiquement le vélo lors des réaménagements de voiries. Pour ce faire, le Schéma Directeur Cyclable wallon est un véritable outil d'aide à la décision au sein du SPW Mobilité et Infrastructures. De plus, les agents chargés de la conception, de la réalisation et de l'entretien des infrastructures cyclables le long des voiries régionales ont été formés et sensibilisés dans ce sens.

La promotion du vélo est probablement l'axe de travail privilégié de la Task Force Vélo, car elle contribue au développement d'une image positive du vélo en Wallonie. Relevons, par exemple, les projets EMSR, l'opération Tous Vélo-actifs ou encore l'action « Je teste l'électrique ».

Quant au vélo-tourisme, il n'est pas en reste! Il constitue une manne que ne peut négliger la Wallonie, située au cœur du réseau européen des voies vertes.

Ces quelques actions, parmi d'autres, menées par la Task Force Vélo témoignent que la Wallonie porte désormais une véritable attention au vélo, concrétisée notamment par sa vision FAST, volontariste, d'un report de 1 à 5 % de la part du vélo dans les déplacements des Wallons d'ici à 2030, qui s'inscrit dans le défi climatique que la Wallonie entend relever.

Frédéric RAZEE,

Expert vélo au Cabinet du Ministre Wallon de la Mobilité et des Travaux Publics, Président de la Task Force Vélo wallonne.



Prous? · Le saviez-vous? · Le saviez-vou

- Comme chaque année, la Wallonie était présente au Salon des Mandataires pour faire la promotion du RAVeL et du vélo de manière générale. L'occasion pour les agents de terrain du SPW de rencontrer les élus et les associations, et d'échanger sur la thématique de la cyclabilité en Wallonie.
- Ce 17 janvier 2019, la Wallonie remettait aux entités vélo-actives le sixième label « vélo-actif ».
 Ce label récompense les entreprises qui améliorent la pratique du vélo pour leurs employés.
- La Wallonie a également décerné leur diplôme aux 18 Mobility Managers qu'elle a formés à l'automne 2018. Ces nouveaux Mobility Managers seront désormais les référents pour la mobilité dans leur entreprise.

Interview



Stéphane Vanbraband Gérant de Centreprise «Pignon sur Rue»

Il pédale dans les rues de Mouscron depuis décembre 2017 pour faire ses livraisons à vélo. L'autre moitié du temps, Stéphane est architecte. Il espère pouvoir vivre un jour à la force de ses mollets. En attendant, il garde le moral!

C'est quoi exactement, la journée type d'un livreur à vélo ?

D'abord, c'est de la préparation, surtout en hiver : je regarde quelles sont les conditions climatiques avant de me lancer sur la route, pour savoir comment je dois m'équiper, mais également pour prévoir de quoi déplacer les colis dans de bonnes conditions. En effet, une des garanties de la livraison c'est que le colis arrive en bon état, j'y fais donc très attention. Après avoir été chercher les paquets, je me rends chez le client et je dépose la livraison. Le reste du temps, j'effectue de la prospection pour trouver de nouveaux clients.

Comment vous est venue l'idée de faire ce type de métier ?

Je fais du vélo depuis tout petit. Mais je m'y suis remis régulièrement dans les années 2000 pour conduire le plus jeune de mes enfants à l'école. Après, vu que je suis également architecte, on peut dire que j'ai développé une sensibilité pour les encombrements de la ville, et que je réfléchissais de plus en plus à ce problème de congestion du trafic. Ça me trottait en tête de trouver une solution et d'apporter ma petite pierre à l'édifice, car je me sens concerné en tant que citoyen. D'où la mise en place de mon entreprise « Pignon sur Rue » et le lancement des livraisons en vélo-cargo.

Et ce n'est pas trop difficile de faire ça toute la journée ?

Non, il faut un minimum de condition physique, mais le plus de ce métier c'est qu'au fur et à mesure du boulot, la forme progresse... Et ça dépend aussi du relief de la ville (Deinze n'est pas Namur). Pour l'instant, c'est à la force des mollets car je n'utilise pas de vélo électrique. Mais je sais que pour certains collègues, vu le succès et le développement de leurs entreprises et avec l'apparition de l'utilisation de remorques, l'usage du vélo électrique est parfois nécessaire pour tirer des charges plus lourdes.

Justement, le vélo en Wallonie, vous en pensez quoi ?

Rouler en Wallonie, c'est quelque chose que j'aime: il y a de beaux paysages qui ne manquent pas de charme, par exemple dans la région des Collines si on veut faire de la grimpette. En ville, au quotidien, je pense que, une fois qu'on a la pratique, on arrive plus facilement à prendre sa place dans le trafic. Mais je comprends les parents qui sont réticents à laisser les enfants prendre la route à vélo, malgré les aménagements qui sont de plus en plus nombreux. Malheureusement, la voiture reste trop présente, et incarne toujours un symbole de toute-puissance. Il faut pouvoir s'imposer pour avoir sa place.

D'autant plus par rapport à la Flandre...

C'est clair qu'ici, en Wallonie, le vélo est très souvent considéré comme un jeu pour les enfants ou un loisir. Il n'est pas crédible comme moyen de déplacement ni comme mode fiable et performant de livraison, contrairement à la Flandre. Et je sais de quoi je parle : à Mouscron, nous sommes seulement à 2km de la frontière linguistique, et la différence est de taille! A Courtrai, vous allez trouver des kilomètres de pistes cyclables, alors qu'ici, nous en sommes toujours à tenter de convaincre le citoyen et les politiques du bien-fondé de se déplacer à vélo...

Retrouvez Stéphane et son entreprise « Pignon sur Rue » sur facebook : @pignonsurrue.be.

Faites-vous livrer (presque) partout en Wallonie!

En ville, un vélo-cargo permet de livrer des colis plus efficacement qu'un véhicule motorisé traditionnel, et des études démontrent que pas moins de 51% des marchandises déplacées en ville pourraient l'être par ce mode de transport. En Wallonie, cinq structures proposent ce type de service de transport urbain léger. Découvrez-les sur notre portail de la mobilité: Les livreurs à vélo.

Focus: Les vélos partagés

C'est dans le partage qu'on trouve la joie! Deux expériences de vélos en libre-service...

STRASBOURG

L'Eurométropole de Strasbourg est déjà l'une des pionnières en matière de mobilité douce, surtout grâce à son réseau particulièrement dense de pistes cyclables (plus de 600 km). Elle complète ce maillage impressionnant par une offre de vélos partagés et en libre service: Vélhop.

Au total, ce sont près de 6.000 vélos qui roulent en permanence dans la métropole:

- 500 vélos partagés dans 20 stations automatiques, le retour du vélo doit se faire à la station de départ afin de minimiser les coûts d'exploitation ;
- 5 000 vélos en location dans 5 boutiques, dont :
 - 300 vélos électriques ;
 - 90 vélos-cargos ;
 - 80 vélos pour enfants ;
 - 10 tandems (très utiles, notamment pour les malvoyants);
 - 1 vélo électrique PMR, on peut le coupler à une chaise roulante.



Le but de Vélhop n'est pas d'offrir un service permanent mais bien d'aider les gens à se remettre en selle, tout en donnant l'opportunité aux touristes et aux visiteurs de profiter facilement de vélos pour découvrir Strasbourg. Une fois que les habitants ont expérimenté ce service et qu'ils sont convaincus de l'utilité de se déplacer à vélo, on s'attend à ce qu'ils passent à l'achat. C'est pourquoi les tarifs de location sont croissants d'une année à l'autre.

Comment fonctionne Vélhop, économiquement parlant?

C'est la ville de Strasbourg qui fixe les tarifs de location de vélo, car la métropole finance les vélos et paye 60% des frais du service Vélhop sous forme de subvention annuelle. Le reste des coûts de fonctionnement est couvert par les abonnements.

Et les résultats sont à la hauteur des investissements :

- 2 millions de journées de location par an, avec 35.000 utilisateurs en 2017 ;
- un coût maîtrisé, puisque Vélhop (en station) est 4 à 5 fois moins cher que le vélo en libre-service classique;
- les frais totaux pour la collectivité s'élèvent à 400 euros par vélo par an :
- actuellement, 8% des trajets à Strasbourg se font à vélo tandis que ce chiffre monte à 16% pour les trajets domicile-travail.

En visite à Strasbourg dans les prochains jours ? Renseignez-vous sur Vélhop : velhop.strasbourg.eu



MONS

Le projet « ShareABike », testé sur Mons du 21 mars au 21 juin 2018, avait pour objectif de mettre en place un système de partage de vélos intelligent et communautaire, affranchi de la contrainte des bornes et au bénéfice de la mobilité durable. Suite à son succès, ses concepteurs souhaitent pérenniser l'initiative.

Différent des systèmes envahissants

Plusieurs testeurs de ShareABike ont pris la peine de souligner la facilité d'utilisation du produit : il suffit de se connecter à une application mobile pour localiser un vélo, le prendre en location, et déverrouiller le cadenas pour pouvoir enfourcher une bicyclette. Et à la différence des autres systèmes en flotte libre, le cadenas qui est fourni permet d'attacher le vélo à un support fixe comme une grille ou un poteau. Plus besoin d'investir massivement dans des bornes ou des stations, et l'espace public n'est pas envahi par du dépôt sauvage de vélos...

Un projet 100% wallon

Développé par les universités de Namur et de Mons avec des financements de la Wallonie (appel à projet en innovation sociale), ShareABike a pu se réaliser grâce à plusieurs acteurs locaux: Pro Velo a fourni les vélos et s'est occupé des entretiens et réparations, le Coursier Wallon s'occupait de la gestion de la flotte répartie sur le territoire intramuros de la Ville de Mons, qui était partenaire privilégiée du projet. Un beau travail d'équipe!

Le futur : des vélos partagés ailleurs en Wallonie ?

Suite au test concluant de l'année passée, les vélos de ShareABike devraient être de retour cette année dans Mons. Par ailleurs, d'autres communes, mais aussi des entreprises, envisagent de mettre des vélos partagés à disposition. La flexibilité du système ShareABike permet d'envisager tous les scénarios. L'avenir nous dira si un tel projet pourra se mettre en place dans diverses localités de Wallonie.

Intéressé ? Cliquez sur <u>www.shareabike.be</u> ou écrivez à <u>info@shareabike.be</u>

Le libre-service: que peut-on faire réellement sur l'espace public?

Face à l'arrivée massive des trottinettes en « free floating », beaucoup se questionnent sur la législation existante qui permettrait de cadrer certains excès. C'est pourquoi le dernier CeMaphore consacre un article entier à cette question.

Découvrez-le sur <u>le Portail de la Mobilité (rubrique : Centre de documentation – CeMaphore).</u>

Divers: Le vélo en pratique

Le baromètre des bonnes et des moins bonnes nouvelles...



Tous vélo-actifs, aussi pour les petites entreprises!

START est la version allégée de Tous vélo-actifs, l'opération d'accompagnement des entreprises prêtes à promouvoir l'usage du vélo auprès de leurs travailleurs pour leurs déplacements domicile-travail ou de service. Depuis janvier 2019, Tous vélo-actifs se décline en deux formules:

• Tous vélo-actifs **PREMIU**M, pour les entreprises de plus de 100 travailleurs : un accompagnement qui comprend un plan d'actions pour promouvoir l'usage du vélo, des formations, du coaching, des outils de promotion, etc. C'est la formule proposée depuis les débuts de Tous vélo-actifs en 2012.

Tous START vélo actifs!

• Tous vélo-actifs **START**, pour les entreprises de plus petite taille ou qui n'ont pas un potentiel cycliste important (moins de 20% de leurs travailleurs habitent dans un rayon de 10 km autour de l'entreprise): un accompagnement plus léger mais tout aussi qualitatif, avec la possibilité de participer à des workshops et de bénéficier de toute une série d'outils pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation au vélo.

A noter que l'accompagnement Tous vélo-actifs START est gratuit. Si vous ou votre entreprise êtes intéressés, rendez-vous sur www.veloactif.be ou contactez-nous via info@veloactif.be.

Une nouvelle brochure pour découvrir les plus beaux atouts de la Wallonie... à vélo!

Enfourchez votre deux-roues et prenez plaisir à découvrir les attractions touristiques, sites naturels ou patrimoniaux remarquables et produits de terroir qui font les richesses de la Wallonie. Sur le RAVeL, en suivant <u>les balises à points-nœuds</u> ou <u>les boucles thématiques</u>, notre région regorge d'itinéraires de qualité à parcourir. Envie de prolonger votre séjour?

La brochure propose une multitude d'hébergements labellisés « <u>Bienvenue Vélo</u> »! Vous pourrez vous la procurer très prochainement dans les organismes touristiques ou en ligne sur www.lawallonieavelo.be.

A vélo au boulot pour 24 cents du km!

Bon à savoir : depuis ce 1er janvier 2019, l'indemnité vélo accordée par les employeurs aux travailleurs qui rejoignent leur lieu de travail à vélo passe de 0,23 à 0,24 €/km. Faites remonter l'information auprès de votre service RH.

L'indemnité vélo et les VAE: la Fédération revoit sa copie pour les enseignants

La Fédération Wallonie-Bruxelles avait gelé depuis 2003 l'indemnité vélo à 0,15 €/km et ne prenait pas en compte les vélos à assistance électrique dans le remboursement des déplacements à vélo. Récemment, une nouvelle proposition de décret a été déposée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour annuler ces décisions et permettre aux enseignants qui font les trajets domicile-travail de bénéficier pleinement de ces avantages. Plus d'informations <u>sur le site du GRACQ.</u>



Le glas de l'avantage fiscal à 120%

Le Gouvernement fédéral souhaite siffler la fin de la déduction fiscale majorée à 120% pour les dépenses des employeurs visant à encourager l'utilisation du vélo. Autrement dit, si dans votre entreprise vous avez des projets d'aménagement de parkings vélo, de vestiaires, d'installations sanitaires à destination de vos cyclistes, programmez cela encore en 2019. Après, il ne sera plus possible de bénéficier de ce régime fiscal de faveur et les frais à déduire ne pourront dépasser les 100%. Information complémentaire : le texte de ce changement n'est pas encore officiel et n'apparait donc pas au Moniteur belge.



A l'agenda du vélo

Ça sent bon le printemps, à vélo bien sûr !



Du 21 mars au 21 juin, incitez votre entreprise à participer au printemps à vélo en mettant en place des actions de sensibilisation des travailleurs à ce mode de déplacement: check-up gratuit de vélo, petit-déjeuner offert aux cyclistes de l'entreprise, balade en bicyclette sur le temps de midi pour découvrir les itinéraires aux alentours... D'autres idées d'actions se trouvent sur le site www.veloactif.be.

Je teste l'électrique, tu testes l'électrique, il teste l'électrique...

L'action gratuite de test d'un vélo à assistance électrique pendant 15 jours est toujours en cours, et le sera jusqu'en avril 2020. Vous avez loupé l'inscription du mois de mars ? Pas de panique, la Wallonie ouvre une nouvelle ronde d'appels à candidature durant tout le mois de juin. Venez lire les conditions de participation et choisir votre vélociste sur jetestelelectrique.be

Envie de vivre une expérience hors du commun? Ne manquez pas la Nuit du RAVeL 2019!



Pour la 3º édition, Attractions & Tourisme (365. be), Wallonie Belgique Tourisme et Chemins du Rail s'associent pour vous faire découvrir la Wallonie autrement grâce à cet événement exceptionnel! Du 20 au 21 juillet, le peloton de cyclistes amateurs s'élancera sur les voies lentes au départ d'Amay pour une boucle de 110km pleine de surprises! Inscriptions prochainement sur http://www.nuitduravel.be

Et si vous n'êtes pas du soir, il reste toutes les autres étapes en journée.

Découvrez le RAVeL sous toutes ses coutures lors des différentes étapes du Beau vélo de RAVeL 2019 (rendez-vous prochainement sur le <u>site de la RTBF</u>), en compagnie de vos animateurs radio favoris. Et si vous êtes en manque d'informations sur le Réseau Autonome des Voies Lentes, il vous suffira de venir vous promener parmi les stands qui sont dressés à l'occasion de chaque étape sur le lieu du départ de la balade.

Contact:Loïc Calicis , cellule WaCy



Editeur responsable : Etienne Willame Rédaction et mise en page : SPW Photos : ©SPW • ©AdobeStock